



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

[10 SEPTEMBRE 2024]

CHINE : LA FILIÈRE COGNAC, LE TERRITOIRE, N'ACCEPTENT PAS D'ÊTRE SACRIFIÉS

Le Président de l'UGVC, Anthony BRUN appelle le territoire à manifester, le 17 septembre à Cognac.

La réunion des vendanges a été l'occasion de revenir sur une récolte qui s'annonce moyenne avec un Rendement Annuel Cognac à 8,64 hectolitres d'alcool pur à l'hectare.

De plus, des conseils pour la sécurité des opérateurs pendant les vendanges, sur lesquels on n'insiste jamais assez, ont été présentés par la MSA.

L'UGVC a profité de ce rendez-vous, pour présenter un nouveau service : le Guide du Viticulteur Cognac, un guide dématérialisé mis en ligne pour ses adhérents et dédié aux questions que se posent les viticulteurs sur les formalités. L'accent a ainsi été mis sur l'accompagnement des viticulteurs en cette période difficile. Retrouvez notre Communiqué de presse dédié au lancement de ce guide digital sur www.ugvc.fr, rubrique « Presse ».

Les élus de l'UGVC sont revenus sur les solutions d'adaptation qu'ils souhaitent rapidement mettre en œuvre dès 2025 pour faire face à la situation.

Il s'agit d'un mécanisme en cours d'élaboration de retrait volontaire et temporaire de certains hectares Cognac permettant de faire bénéficier les viticulteurs activant cette option d'un rendement plus favorable que le rendement de base.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE [10/09/2024]

UNION GÉNÉRALE DES VITICULTEURS POUR L'AOC COGNAC
LA ROCHE PLATE - 27 ROUTE DE LA GRUE - 16130 GENSAC-LA-PALLUE

[WWW.UGVC.FR]



Le Président de l'UGVC a lancé un appel à mobilisation. Il a souligné le caractère exceptionnel de cet appel au regard de la gravité de la situation dans le cadre des taxes chinoises. Un appel à manifester d'une telle ampleur est une première, depuis le blocage de Cognac en 1998.

Au-delà de la viticulture, Anthony BRUN a appelé toute la filière Cognac et même au-delà, à rejoindre le mouvement : tous les métiers directement ou indirectement liés à la filière Cognac seront lourdement impactés en cas de taxation. C'est un combat pour sauver toute la région délimitée. Et même au-delà, puisque l'Armagnac lance une mobilisation.

L'UGVC estime que la filière est abandonnée par le gouvernement, les élus et l'Europe prêts à sacrifier le premier spiritueux de l'Union européenne au détriment du territoire et de la balance commerciale française.

« Nous n'accepterons pas d'être sacrifiés », a insisté le Président de l'UGVC. Le viticulteur de Saint-Bonnet-sur-Gironde exige un RDV avec le Premier ministre pour qu'il présente son plan d'action, pour un abandon pur et simple de toute taxe sur le Cognac.

Toutes les forces de notre territoire sont invitées à nous rejoindre : les tonneliers, les verriers, l'emballage, les courtiers, les chaudronniers, les transporteurs, les marchands en gros, les pépiniéristes... Tous ceux qui sont impactés de manière directe ou indirecte peuvent nous rejoindre sans débordement, sans récupération, et cela dans l'intérêt de nos métiers, de nos familles, de notre région.

CONTACT PRESSE : Marine MAUCOUARD mmaucouard@ugvc.fr / 05 45 36 59 88

COMMUNIQUÉ DE PRESSE [10/09/2024]

UNION GÉNÉRALE DES VITICULTEURS POUR L'AOC COGNAC
LA ROCHE PLATE - 27 ROUTE DE LA GRUE - 16130 GENSAC-LA-PALLUE

[WWW.UGVC.FR]